

CHÂTILLON- SUR-CLUSES

ÉTUDE DE SAUVETAGE ET APPROCHE GÉNÉRALE DU SITE CASTRAL

LILIANA CECI
LOÏC BENOIT



Liliana Ceci, archéologue / céramologue

Loïc Benoit, archéologue

Département de la Haute-Savoie, Pôle Culture Patrimoine,
Unité Archéologie et Patrimoine Bâti

RÉFÉRENCE ÉLECTRONIQUE

Liliana Ceci, Loïc Benoit,
« Châtillon sur Cluses : étude de
sauvetage et approche générale du site
castral ».

Les Dossiers du Musée Savoisien :
Revue numérique [en ligne], 5-2019.
URL : [http://www.musee-savoisien.fr/
8754-05-2019.htm](http://www.musee-savoisien.fr/8754-05-2019.htm)

Cet article a été l'objet d'une communication aux
Journées nationales de l'archéologie 2017
(Novalaise, Base départementale d'aviron,
lundi 19 juin 2017).

RÉSUMÉ

Châtillon-sur-Cluses est une commune haut-savoiarde située dans le canton de Cluses, arrondissement de Bonneville. Le chef-lieu se trouve au col de Châtillon à environ 732 m, reliant la vallée du Giffre (nord) à celle de l'Arve (sud). Sa position géographique est stratégique. Très tôt elle est remarquée si bien qu'au Moyen Âge, un château important y est édifié pour contrôler le passage qui relie Cluses à Taninges. Le site castral, inscrit à l'inventaire des sites depuis 1944, est composé de deux parties : la partie basse où se trouve l'église dédiée à saint Martin, le cimetière, le presbytère et le belvédère dénommé « Le Cuar » ; la partie haute constituée des ruines du château.

Durant le deuxième trimestre 2016, l'Unité Archéologie et Patrimoine Bâti du Conseil départemental de la Haute-Savoie a mené des travaux scientifiques qui portaient, à la fois sur l'observation des structures en élévation, plus précisément sur le parement nord-ouest de ce bâtiment, objet de cette étude, et sur la surveillance du creusement de la tranchée de drainage pour installation de branchements électriques et alimentation en eau.

Pour la première fois, les travaux ont permis d'enregistrer et d'enrichir nos connaissances sur le site et surtout d'observer les différentes phases d'agrandissements et les matériaux de construction utilisés. De même, cette approche des vestiges de l'église a été complétée par des recherches dans les sources anciennes afin de documenter l'ensemble du site.



EGLISE SAINT-MARTIN (Châtillon-sur-Cluses, Haute-Savoie)

Planche I - Localisation de la commune

Août 2016. Echelle 1/200000e.

DAO : L. Benoit / Unité archéologie et patrimoine bâti, d'après IGN.

0 1.25km



Fig. I : Localisation de la commune d'après la carte IGN au 1/200 000e.

INTRODUCTION

Châtillon-sur-Cluses est une commune haut-savoiarde située dans le canton de Cluses, arrondissement de Bonneville, ayant une altitude variant de 520 m à 1347 m NGF. Le chef-lieu se trouve au col de Châtillon à 732 m qui relie la vallée du Giffre (nord) à celle de l'Arve (sud). La commune, d'une superficie de 918 hectares, domine au sud la plaine de l'Arve et la ville de Cluses (fig. 1).

Le nom de la localité vient du château, l'une des résidences principales des sires du Faucigny au XII^e siècle. La position géographique du site castラル de Châtillon-sur-Cluses est stratégique. Très

tôt elle est remarquable, si bien qu'au Moyen Âge, un important château est édifié pour contrôler le passage qui relie Cluses à Taninges. Du site médiéval, inscrit à l'inventaire des sites depuis 1944¹, ne restent que quelques murs en élévation, ainsi que sa configuration initiale qui est composée de deux parties : la partie basse ou « plain château » constituée de l'église Saint-Martin, du cimetière, du presbytère et du belvédère dénommé « Le Cuar » ; la partie haute composée des ruines du château (fig. 2). Depuis le bourg, on accède au site par une pente assez raide, seul accès possible.

¹ Arrêté du 28 février 1944



Fig.2 : Vue de l'ensemble du site castral depuis « Le Cuar » : ruines du château, cimetière, église et presbytère. © Département de la Haute-Savoie / L. Ceci.

Suite au projet de restauration de l'église Saint-Martin de Châtillon-sur-Cluses² et en accord avec le Service régional de l'archéologie, l'Unité archéologie et patrimoine bâti du Département de la Haute-Savoie a sollicité une autorisation de surveillance des travaux menés durant le deuxième trimestre 2016.

2 Délibération du Conseil municipal en date du 26 janvier 2015

Dans un premier temps, les opérations se sont concentrées à l'extérieur du bâtiment pour la reprise de la façade nord-ouest de l'église, ainsi que le creusement d'un drain au pied de celle-ci servant aussi pour l'installation de branchements électriques et l'alimentation en eau. Ensuite, a succédé la restauration des enduits et des peintures anciens à l'intérieure du bâtiment. L'intervention archéologique du Département porte à la fois sur l'observation des structures visibles dans l'élévation nord-ouest et la surveillance du creusement de la tranchée de drainage (fig. 3).



Fig.3 : Mur nord-ouest de l'église © O.Veissière / Patrimoine Numérique.

LE SITE CASTRAL DE CHÂTILLON- SUR-CLUSES

Le site de Châtillon apparaît dans la littérature au XII^e siècle par deux mentions de son église. Toutefois, ce n'est qu'au début du siècle suivant qu'est mentionné un château en ce lieu, bâtiment appartenant alors aux sires de Faucigny. Ces derniers y établissent leur nouvelle capitale, délaissant ainsi le site historique de Faucigny, trop éloigné des différents centres de pouvoirs. Le site fortifié domine alors plusieurs grands axes de circulation, mais protège également un grand centre économique à savoir le bourg de Châtillon, Cluses. Aussi, cette position privilégiée explique le nouveau positionnement des sires de Faucigny au centre de leurs terres. Plusieurs événements importants marqueront le lieu. En 1234, Pierre de Savoie, futur comte Pierre II, se fiance à Agnès de Faucigny au château. La même année, Aymon II de Faucigny y rédige son testament. Quelques années plus tard, c'est également à Châtillon que Béatrice de Savoie-Faucigny, fille de Pierre II de Savoie et d'Agnès de Faucigny, épouse Guigues, dauphin de Viennois. À partir de 1268, le site passe sous régence dauphinoise et se trouve au centre du conflit delphino-savoyard, opposant le comte de Savoie au Dauphiné et à Béatrice de Savoie-Faucigny. Presque un siècle plus tard, le Dauphiné rend les armes, car ruiné par la guerre, et le traité de Paris, signé en 1355, donne la Savoie comme victorieuse. Châtillon devient alors une possession des comtes de Savoie. En raison de sa position et de l'absence de conflits armés, la forteresse perd son importance au profit de Cluses et du château de Bonneville, situé plus près des centres écono-

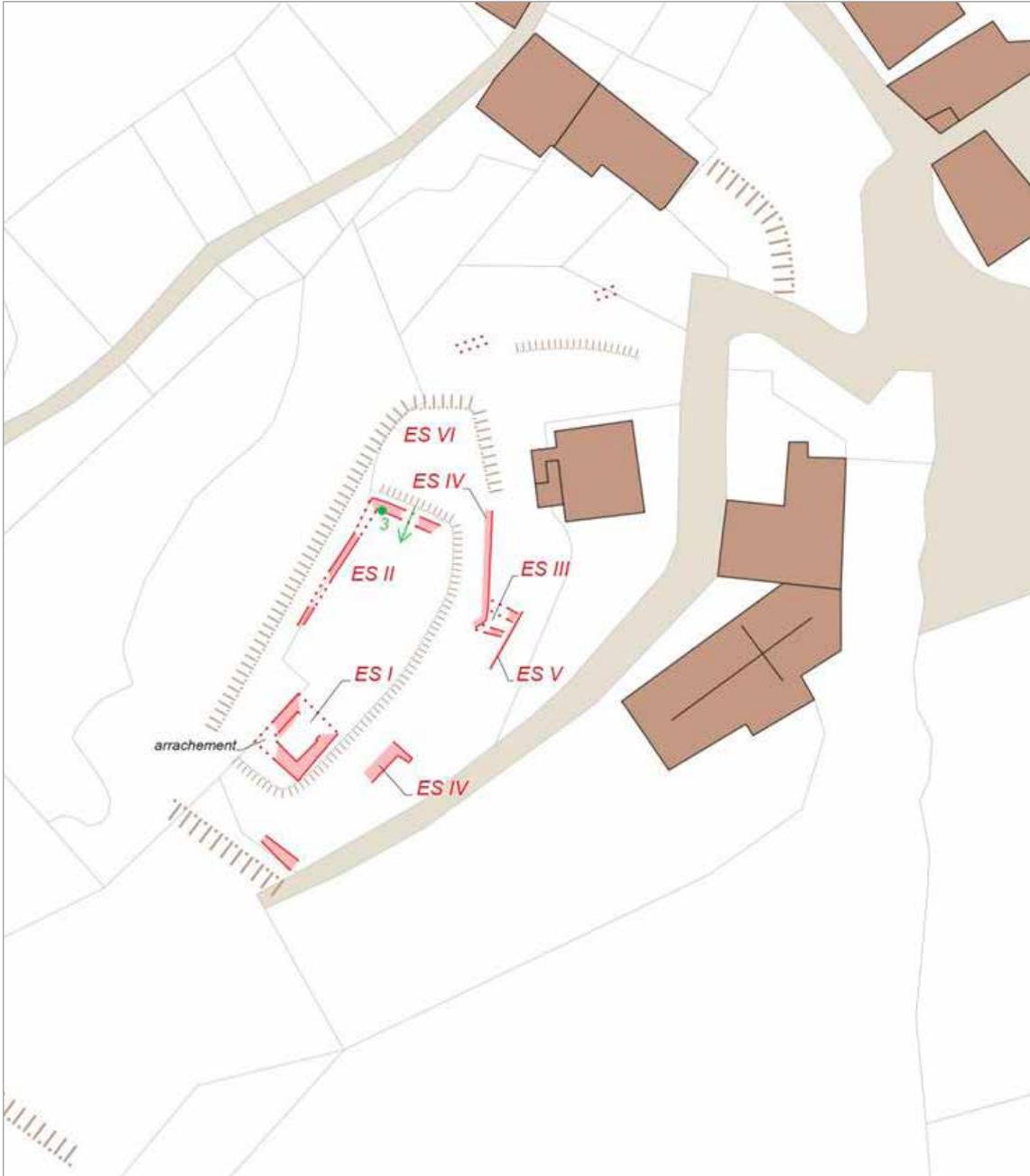


Fig.4 : Plan des vestiges. © Département de la Haute-Savoie / M. Chevalier.

miques. Le site se transforme partiellement en prison, mais reste en partie occupé jusqu'au XVI^e siècle. En 1589, un incendie ravage le château. Ce dernier ne sera pas reconstruit.

Du château, il ne reste aujourd'hui que quelques pans de murs. Néanmoins, les vestiges sont assez nombreux pour permettre une première lecture du plan général (fig. 4).

La fortification présente un aspect relativement réduit composée principalement d'une haute cour et du plain château. En effet, nous n'observons aucun bourg castral rattaché à la forteresse. Ce dernier est localisé en contrebas du relief et est historiquement incarné par Cluses. Le plan des vestiges nous permet de discerner plusieurs espaces au sein de la haute cour. Aussi, nous observons une tour carrée, un espace quadrangu-

laire accolé à cette dernière correspondant probablement à un corps de logis, plusieurs zones que nous nommerons cours ainsi qu'une rampe et un petit ensemble pouvant être attribuable à une tour porte.

La tour maîtresse fait partie des vestiges remarquables du site. Elle mesure environ 7,80 m par 7,70 m pour une élévation visible pouvant atteindre les 3 m (fig. 5).

D'après les maçonneries conservées, il semble que l'intégralité du rez-de-chaussée soit ensevelie tandis qu'une partie d'un étage est encore visible. Au nord de la fortification se trouve un autre mur imposant. Conservé aujourd'hui sur plus de 6 m de hauteur, il l'était davantage au début du siècle dernier (fig. 6).

Construite en moellons avec des éléments architectoniques en tuf, cette maçonnerie pourrait être attribuable à la partie septentrionale du corps de logis comprenant *aula* et *camera*. Le reste des vestiges observables se compose d'arases de murs dépassant du sol actuel et ne permet pas d'autres observations que celles réalisées en plan. Des observations réalisées dans les années 1930 par Louis Blondel³ ont permis la réalisation d'une première restitution du plan du château, toutefois des investigations archéologiques plus conséquentes restent à mener afin de pouvoir caractériser et comprendre l'intégralité du site (fig. 7). Si les vestiges sur place nous permettent de comprendre une partie du plan du site, ils restent globalement peu bavards sur la composition de la forteresse. Toutefois, la châtelainie de Châtillon et Cluses est bien documentée et possède l'une des plus longues séries de sources médiévales du



Fig.5 : Tour maîtresse vue du nord.
© Département de la Haute-Savoie / L. Benoit.

³ BLONDEL, 1956



Fig.6 : Mur nord du corps de logis supposé.

© Carte postale - E. Pittier / Département de la Haute-Savoie / L. Benoit.

département haut-savoyard. Ainsi, nous avons une première visite du château daté de 1339⁴, des comptes de châtelainies conservés de 1355 à 1542 et enfin deux inspections de travaux réalisées entre 1560 et 1572. Aussi, la documentation écrite abonde et nous permet d'obtenir des informations sur la vie économique, mais aussi sur certaines structures liées au site. Nous apprenons par exemple que le tuf est acheminé à Châtillon depuis la rivière du Giffre, *aqua geffrye*, ou encore qu'une partie du bois parvient d'une forêt nommée *la Goytroussa*⁵. De même, le château semble assez dense en occupation, au vu du nombre de bâtiments cités par rapport à la surface du site. En effet, dès 1339 nous comptons sur le site une tour maîtresse carrée de cinq planchers, une seconde tour de quatre planchers, une grande salle, six chambres, deux garde-robes, deux celliers, un *cetour*, une cuisine, deux fours, un ratier, une

chapelle, deux *recepts*, une place nommée consistoire, l'église, le presbytère et un jardin⁶. Au vu du nombre de pièces et bâtiments, il est fort probable que la fortification devait être assez haute en élévation afin que l'intégralité puisse tenir au sein de sa courtine. Il est aujourd'hui difficilement réalisable de projeter ces différents édifices au sein de l'espace connu. Cependant, cela nous donne pour le moment un aperçu virtuel de ce à quoi pouvait ressembler Châtillon au Moyen Âge en attendant des investigations plus avancées.

⁴ Enquête delphinale de 1339 : CARRIER, LA CORBIERE, 2005

⁵ Comptes de la châtelainie : SA 13585 – 13782

⁶ CARRIER, LA CORBIERE, 2005, pp. 63-88

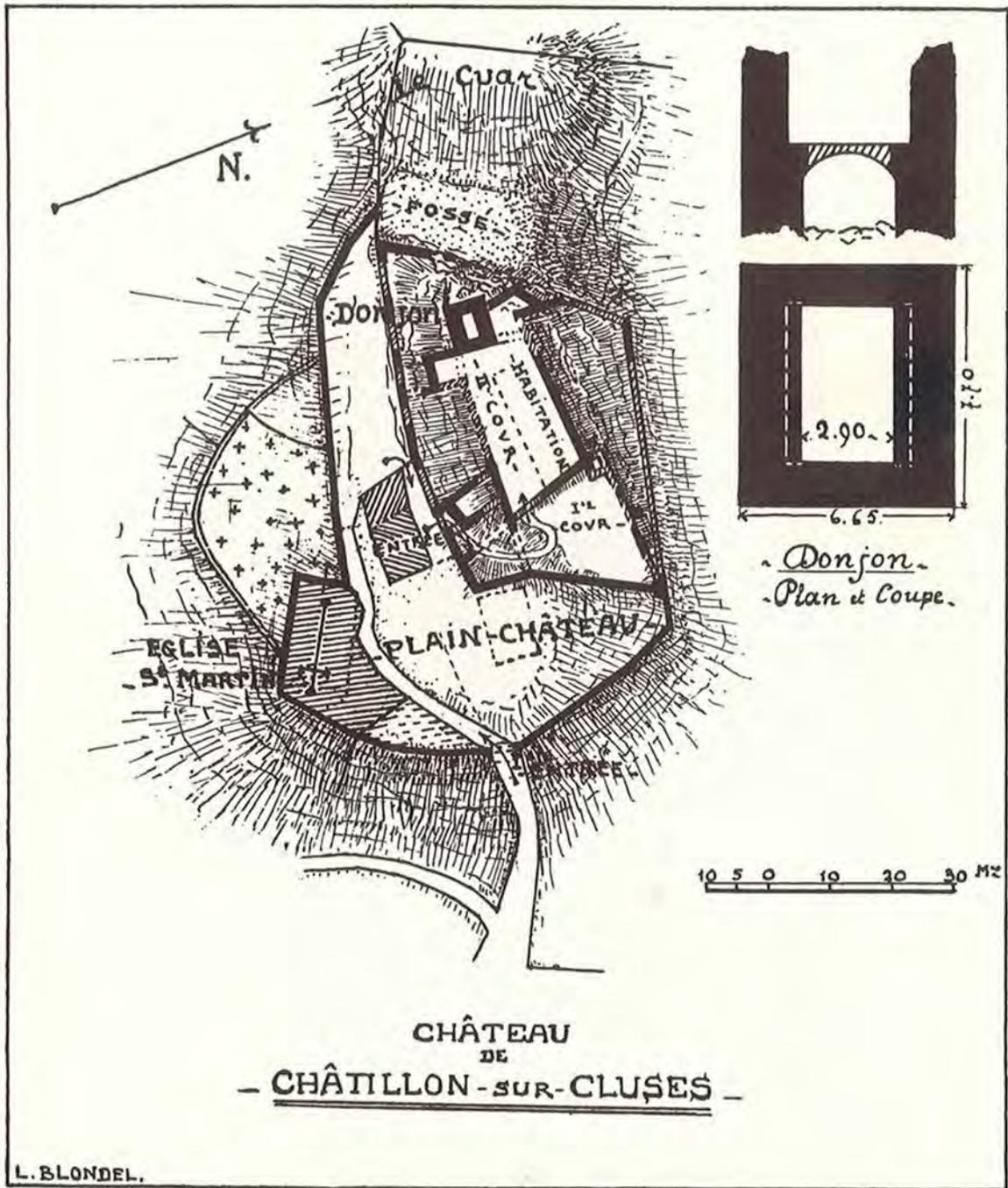


Fig.7 : Plan de Châtillon. © L. Blondel.

L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

L'église de Saint-Martin est actuellement l'église paroissiale de la commune et, de ce fait, utilisée régulièrement par ses fidèles, d'où l'urgence d'entreprendre des travaux de réhabilitation et de mise en valeur.

La dédicace de l'église à saint Martin évoque une ancienneté remontant au haut Moyen Âge. Evêque à Tours en 370, saint Martin devient, après sa mort en 397, un saint médiéval très vénéré dans toute

l'Europe occidentale chrétienne. Il est le patron des soldats, cavaliers, fourreurs et tailleurs (fig. 8). En France, plus de 4 000 paroisses portent son nom et de nombreuses églises, portant un patronage martinien, sont fondées au haut Moyen Âge⁷. Le bâtiment actuel est inséré dans l'enceinte castrale, située à proximité de l'entrée du site du château. À l'ouest se trouvent les ruines de la résidence seigneuriale médiévale, au sud-est et

⁷ DUCHET-SUCHAUX,
PASTOUREAU, 1994, p. 241



Fig.8 : Peinture de Saint-Martin au-dessus de l'autel. © Département de la Haute-Savoie / L. Ceci.



Fig.9 : Église et presbytère de Châtillon-sur-Cluses. © O.Veissière / Patrimoine Numérique.

sud-ouest de l'actuel cimetière et, enfin, au nord l'édifice s'appuie, en partie, contre l'actuel presbytère, tandis qu'un morceau de la façade nord-est donne sur la falaise.

L'ensemble que compose l'église et le presbytère de Châtillon-sur-Cluses est remarquable de part son architecture et de son implantation géographique (fig. 9).

Ils se présentent indissociables l'un de l'autre, le premier étant orienté du nord-est vers le sud-ouest, tandis que le second présente une disposition presque nord-sud. Le clocher de base carrée se positionne au centre, permettant l'articulation de ces deux bâtiments. S'adaptant au relief de l'éperon calcaire, l'édifice ne présente pas une orientation traditionnelle est-ouest comme la majorité des édifices religieux. L'église actuelle présente un plan rectangulaire (plan de taille modeste de 10,12 m x 6,97 m). Elle atteint une lon-

gueur maximale d'environ 25 m pour une largeur maximale de 11 m. L'édifice est constitué d'une nef voûtée en berceau, de 7,20 m de hauteur, composée de deux chapelles latérales, également voûtées en berceau, qui se développent sur la partie est, côté du cimetière. Le chœur est la partie la plus ancienne, constituée d'une petite chapelle latérale décorée de peintures anciennes.

L'entrée principale est orientée au sud-ouest. Une autre latérale, côté nord-ouest, permet l'accès direct au cœur. Le cimetière de la paroisse se développe vers le sud-est et l'est du bâtiment.

Dans la façade sud-ouest nous pouvons constater plusieurs ouvertures : la porte principale est à linteau plat en accolade, reposant sur un coussinet. Protégée par un porche, elle est pourvue de la date de 1820 et d'une inscription latine : *Deo Laus et Honor / Aucta Fuit*. D'après sa construction, elle ressemble aux portes du XVIII^e siècle, la

porte était probablement déjà en usage pendant la deuxième phase de l'agrandissement et, ensuite, réutilisée sur la façade sud de l'agrandissement du XIX^e siècle. Dans le côté gauche de l'entrée, un bénitier en pierre est incorporé à la façade (fig. 10). Au-dessus du porche, trois fenêtres carrées, dont les encadrements sont en tuf, laissent pénétrer plus de lumière. Dans la partie supérieure de la façade - partie des combles - apparaissent deux ouvertures ovales.

Sur la façade sud-sud-est, contrairement au parement nord-ouest, les différentes périodes de construction sont plus compréhensibles, mais plus fragiles du point de vue de la maçonnerie. Tout d'abord, le chœur de l'église surplombe en partie la falaise. Cet espace s'arrête au niveau de la première chapelle latérale. Deux fenêtres, dont une en arc cintrée en tuf, et une autre rectangulaire composent ce parement (fig. 11).

Ensuite, l'édifice se prolonge par la voûte actuelle et les deux chapelles latérales, chacune munie d'une ouverture rectangulaire. Une troisième fenêtre, qui présente la même forme que les précédentes et des encadrements en tuf, se trouve juste avant la troisième phase d'agrandissement. Le parement est recouvert de ciment, contrairement aux autres phases où la maçonnerie est visible. Au-dessus des chapelles, une ouverture permet l'accès, par une échelle, à la partie supérieure. Nous avons remarqué l'existence d'une fenêtre en plein cintre en tuf, un témoin d'une phase ancienne de construction de l'église. Nous avons vérifié également que le mur de la chapelle latérale s'appuie contre l'ancien parement (fig. 12). En ce qui concerne l'intérieur de l'édifice, à l'entrée de la nef sur la gauche se trouve une cuve baptismale⁸ sur laquelle est gravée une inscription latine *Ex toto baptizo* sur le tour de la cuve suivie de la date de 1470. En demi-cercle, la cuve est



Fig. 10 : Porte principale de l'église.
© Département de la Haute-Savoie / L. Ceci.



Fig. 11 : Façade sud-est / sud.
© Département de la Haute-Savoie / L. Ceci.

⁸ Cuve baptismale inscrite en 2011 dans la liste d'objets Monuments historiques

incorporée au mur nord-ouest de l'église composée d'un socle, surmonté d'un petit pied et d'une cuve baptismale en calcaire. Celle-ci présente des traces de boucharde. Une structure en bois permet de refermer le bénitier dans sa partie supérieure (fig. 13).

Pour rappel, le projet de restauration et de valorisation de l'église envisageait pareillement la réfection et la consolidation des enduits peints. Avant restauration, l'église présentait des décors sobres réalisés par Henri Modena⁹ au début du XX^e siècle. L'enlèvement des enduits dans la petite chapelle latérale dans le chœur de l'église par Séverine Haberer¹⁰ a mis au jour des décors plus anciens, éventuellement du XVI^e - XVII^e siècles, voire plus tardifs. Quant à la nef, le travail réalisé par Thierry Vitaloni¹¹ a permis de mettre en

évidence des dessins composés de vases, de lanternes et de compositions florales, probablement de la même période que les peintures précédentes. Ainsi, au rafraîchissement des décors du XX^e siècle s'est rajouté la restauration des décors anciens, laissant quatre fenêtres ouvertes sur les enduits précédents dans la nef (deux dans chaque côté) où nous pouvons découvrir les décors anciens (fig. 14).

9 Artiste peintre né en 1894 et décédé à Thonon-les-Bains en 1953

10 Noémi polychromies, conservation et restauration de peintures murales et bois polychromes

11 Peintre décorateur et restaurateur de peintures murales



Fig. 12 : Espace au-dessus des chapelles latérales.
© Département de la Haute-Savoie / L. Benoit.



Fig. 13 : Cuve baptismale daté de 1470.
© Département de la Haute-Savoie / L. Ceci.



Fig. 14 : Décors peints restaurés (en haut: le chœur de la chapelle ; en bas : la nef).
© Département de la Haute-Savoie / L. Ceci.

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE : LE MUR GOUTTEREAU NORD-OUEST

L'approche archéologique sur ce bâtiment n'a pu qu'être partielle car seul le mur nord-ouest -M200 I- de l'église a été étudié (fig. 15).

Après enlèvement de l'enduit récent extérieur, les différentes phases de construction ont été mises au jour, ainsi que l'état de conservation des maçonneries, qui d'une manière générale, sont bien préservées.

Ce mur, d'une longueur maximale de 23 m et d'une hauteur de 5,95 m, présente un parement principalement composé de calcaire, de grès et de tuf, ce dernier utilisé essentiellement dans quelques assises, chaînes d'angles et encadrement d'ouvertures. Il est important de souligner que, dans l'état actuel des recherches, nous ne pou-



Fig. 15 : Elévation de M 2001. Relevé d'O.Veissière / Patrimoine Numérique. DAO L. Benoit.

vons pas attribuer une phase de construction à une période spécifique. En effet, il nous manque des données précises de datation, notamment des documents écrits et des éléments architecturaux qui nous permettraient de dater le bâtiment avec plus de précision. Donc, les datations proposées reposent sur des rapprochements avec d'autres sites de la même époque et sur quelques éléments architecturaux.

Le bâtiment a subi plusieurs phases de construction. La première phase - Phase I - correspond, en grande partie, au chœur de l'église et ainsi à la construction du mur M2001 qui correspond à l'USC 20005 (fig. 16). D'une longueur maximale de 10,12 m et d'une hauteur de 6,97 m, c'est la partie du parement la mieux conservée et la plus compréhensible du point de vue archéologique.

La maçonnerie est régulière et est composée de blocs de taille moyenne, équarris à assises réglées, dont une en tuf dans la partie supérieure du mur. L'appareil le plus grossier et de plus grandes dimensions a été utilisé pour les fondations du mur qui repose ensuite sur le rocher naturel.

Cette phase correspond au premier état de l'église, période placée entre les XI^e-XII^e siècles,



Fig. 16 : Elévation de M2001 - Phase I.
© Département de la Haute-Savoie / L. Ceci.



Fig. 17 : Peintures murales visibles dans les combles de l'église. © O.Veissière / Patrimoine Numérique.

et qui initialement a été charpenté et, ensuite, voûté et agrandi. Ces hypothèses sont confirmées par quelques éléments architecturaux visibles dans les façades - fenêtres de plein cintre, plus étroites et placées plus hautes dans le parement par rapport aux fenêtres des phases suivantes - ainsi que les constats réalisés dans les combles, où on peut remarquer des peintures murales au-dessus de la voûte (fig. 17). Aussi, au niveau du chœur de l'église nous pouvons constater que la voûte vient s'appuyer contre le mur, recouvrant, de ce fait, les peintures du XII^e siècle.

Ensuite, la deuxième phase de construction - Phase 2, USC 20014- est la partie la plus remaniée et par conséquent la moins intelligible (fig. 18). Elle correspond au premier agrandissement de l'église qui coïncide, dans un premier temps - Phase 2A - à la mise en place de la voûte

et à la création des deux chapelles latérales qui viennent se poser contre l'ancien mur gouttereau. C'est le premier état de construction de la deuxième phase probablement daté du XIII^e-XIV^e siècles.

Dans un second temps - Phase 2B - d'autres modifications se font avant 1820 : l'installation d'une porte latérale (POR 2012) dans le mur gouttereau nord-ouest en plein cintre avec des encadrements en tuf masqués par un enduit de couleur rose très fin où figure un *graffito* mentionnant la date [1741 30 avril]. C'est une période très large qui a témoigné de plusieurs modifications, plus précisément entre le XIII^e siècle et 1820.

Il est important de souligner que l'USC 20014 n'est malheureusement pas visible dans le parement qui a été l'objet de cette étude. En effet, par le biais d'un arrachement dans le mur, il a été doublé depuis l'extérieur pour rectifier le décro-

chement du parement présent sur le plan de 1739 (fig. 19). En revanche, le désaxement de l'église est bien lisible à l'intérieur du bâtiment. De cette même période se rajoutent les peintures murales de l'intérieur de l'édifice.

Enfin, le dernier agrandissement - Phase 3 - pour atteindre la dimension actuelle de l'édifice est réalisé à partir de 1820, date gravée sur la porte de l'entrée principale. Ces travaux sont marqués par la construction de la porte latérale actuelle (POR 2011) qui donne directement accès au chœur de l'église et qui, très probablement, remplace l'ancienne porte qui porte l'inscription. Une autre porte est visible dans le parement de cette phase (POR 2010) et qui a été rebouchée. De cette période fait également partie la rectification du décrochement du parement extérieur USC 20014 qui vient masquer et doubler le mur, donnant l'aspect actuel de la façade nord-ouest (fig. 20).

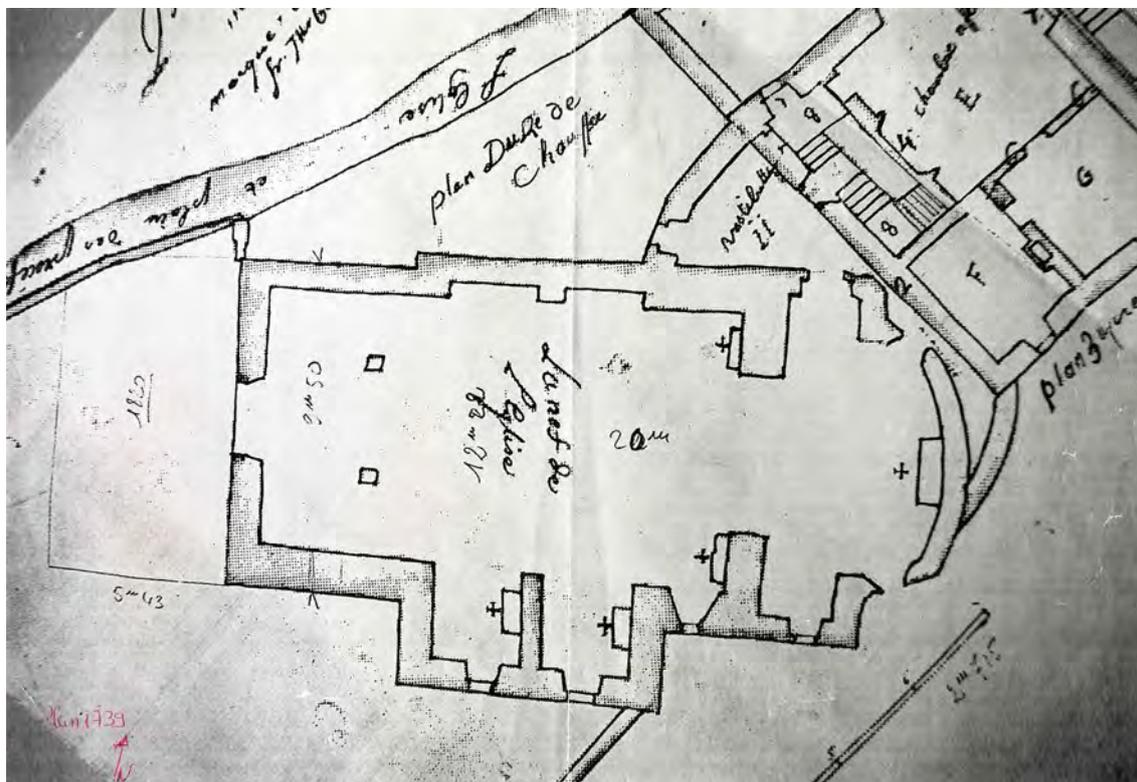


Fig. 19 : Plan de l'église de 1739. Auteur inconnu. Archives Communales.

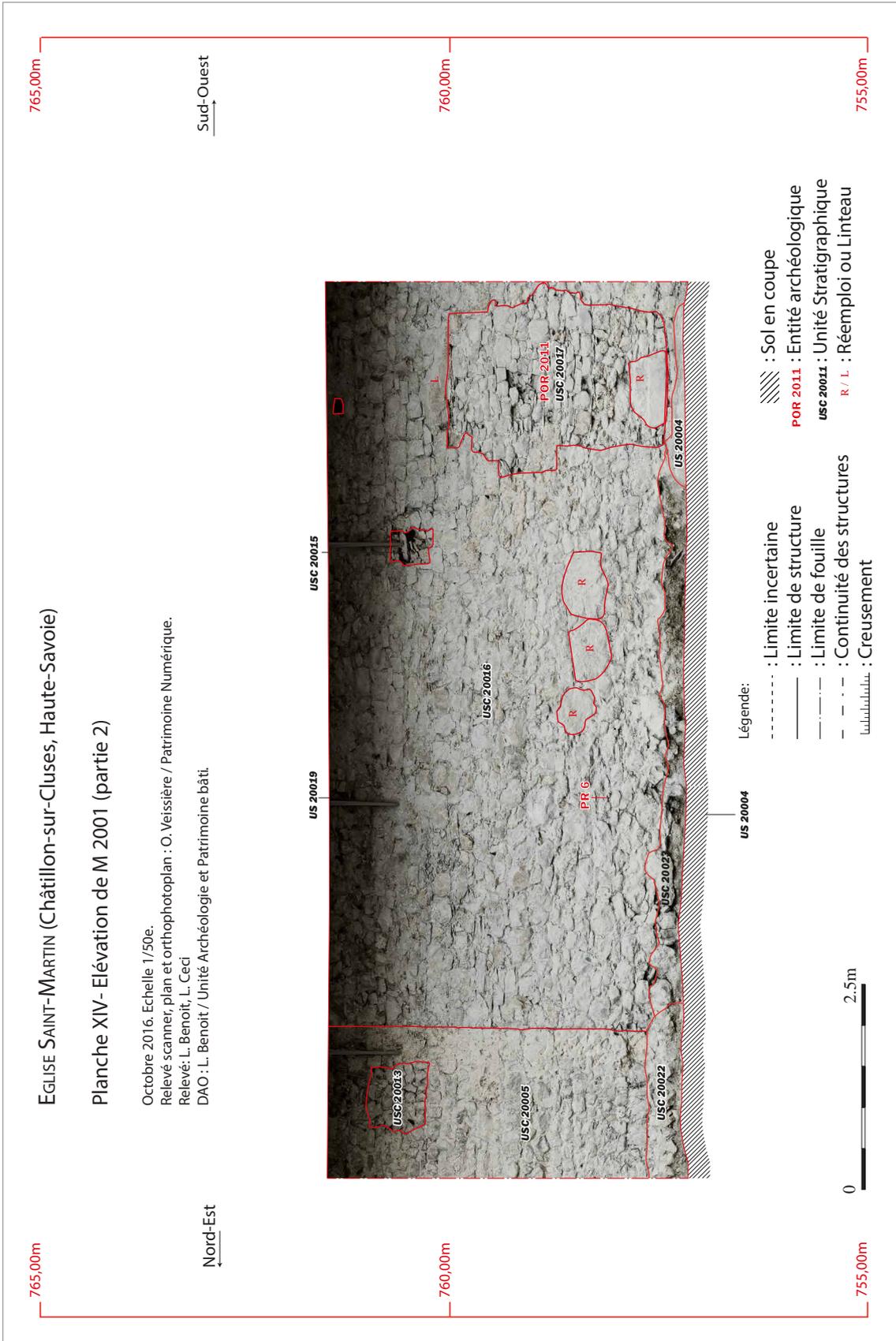


Fig. 20 : Elévation de M2001 - Phase 3.
 Relevé d'O.Veissière / Patrimoine Numérique. DAO L. Benoit.

CONCLUSION

Cette intervention archéologique assez modeste sera probablement le début de plusieurs études entreprises récemment dans l'église, en espérant que cette dynamique de projet permette d'engendrer d'autres études scientifiques de ce lieu, voire de l'ensemble du site castral. De même, la consultation des données historiques auprès des archives reste à approfondir.

Nous rappelons ici que, plus de la moitié de l'édifice reste à étudier dans la mesure où le projet de restauration ne tenait compte que d'un parement. Malgré le fait que seul le mur gouttereau nord-ouest a bénéficié d'une étude, certains indices nous laissent supposer que cette église a une fondation ancienne. La dédicace à saint Martin, très répandue au Bas Moyen Âge et son plan de construction évoquent une fondation assez ancienne de ce lieu (fig. 21).

Par ailleurs, il nous semble pertinent, dans de futures recherches, de nous concentrer sur le cœur de l'église, notamment sur le clocher et sur d'éventuelles études sur les peintures murales visibles au-dessus de la voûte, mais également sur le presbytère qui permettra de comprendre l'articulation de ces deux bâtiments. Aussi, quelques observations ont été réalisées à l'intérieur du placard qui se trouve dans la sacristie de l'église qui dévoile des murs qui sont probablement des vestiges du cul-de-four de l'édifice primitif.

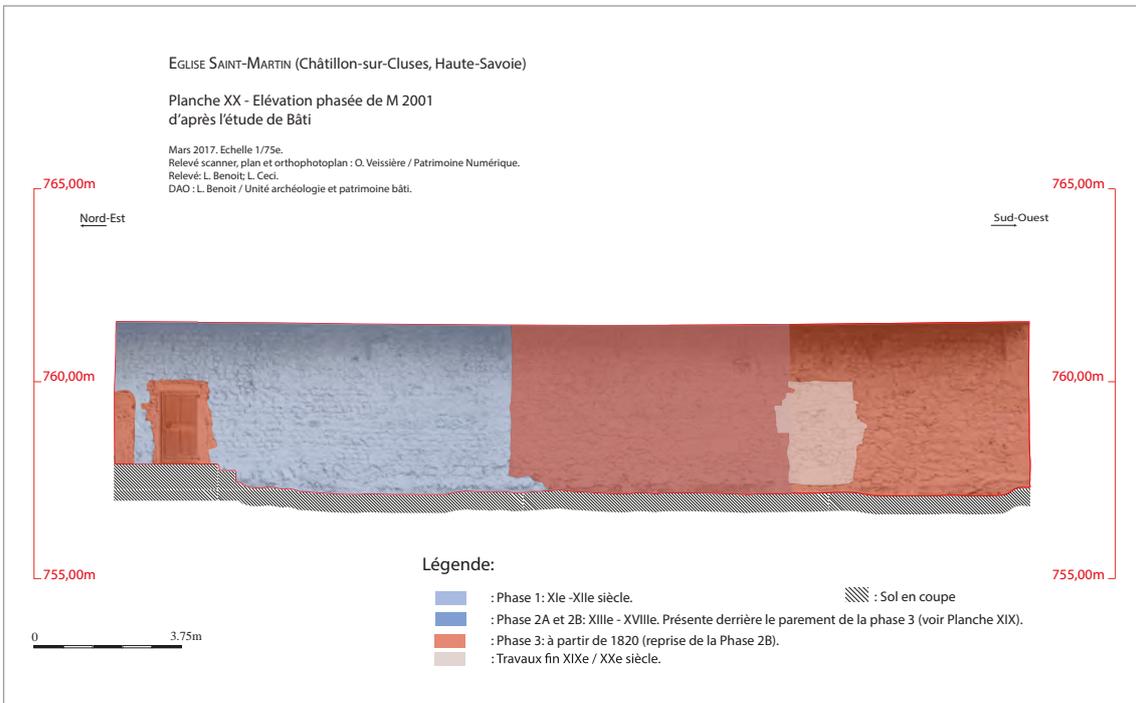


Fig.21 : Plan et mur nord-ouest phasés d'après les études archéologique et historique.

© O.Veissière / Patrimoine Numérique. DAO L. Benoit.

BIBLIOGRAPHIE

- AVER - Anciens vestiges en ruine, Actes du colloque de clôture du projet, Aoste, 29 novembre - 1^{er} décembre 2012
- BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves, *Histoire des communes savoyardes – Le Chablais, Le Faucigny et Le Genevois*, 3 vol., Roanne, Horvath, 1981
- BINZ Louis, *Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand*, Annecy, Académie salésienne, documents hors-série, vol. I, 2006
- BLONDEL Louis, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1956, rééd. 1978
- BROCARD Michèle, SIROT Elisabeth, *Châteaux et maisons fortes savoyards*, Le Coteau, Horvath, 1981
- CARRIER Nicolas, LA CORBIERE (de) Matthieu, *Entre Genève et Mont-Blanc au XIV^e siècle*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2005
- CHALMIN-SIROT Elisabeth, « Les Résidences des comtes de Genève et des comtes de Savoie à la fin du Moyen Age » in *Palais royaux et princiers au Moyen Age*. Actes du VI^e congrès international d'Archéologie médiévale, Le Mans, 1996, pp. 133-147
- CHALMIN-SIROT Elisabeth, *Résidence Seigneuriale au Moyen Age, comté de Genève, Faucigny, Chablais*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1998
- DEVOS Roger, « Les châteaux de l'apanage de Genevois, Faucigny, Beaufort » in *Mélanges Grandjean*, 1995, pp. 245-254
- DUCHET-SUCHAUX Gaston, PASTOUREAU Michel, *La bible et les saints*, Guide iconographique, Flammarion Paris, 1994, 357 p.
- KERSUZAN Alain, *Défendre la Bresse et le Bugey. Les châteaux savoyards dans la guerre contre le Dauphiné (1282-1355)*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2005
- LA CORBIERE (de) Matthieu, *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève*, Annecy, Académie salésienne, 2002
- REGAT Christian, AUBERT François, *Châteaux de Haute-Savoie, Chablais, Faucigny, Genevois, Saint-Gingolph*, Cabédita, 1994